

L'économie générale du projet

Les utilisateurs :

- Les collèges Henri Dunant et Saint Robert
- Le groupe scolaire Bezegher et l'école Marie-Louise Bogart
- Les clubs sportifs :

- Saint Georges Merville Sport (gym)
- Taï-Chi
- Forme Club (Karaté)
- Dojo Mervillois
- Nunchaku
- Self-défense

Le coût de l'opération :

La construction de la salle de sports du Sart comprenant les études, la maîtrise d'œuvre et les travaux représente un coût TTC 2.690.953 € ; le coût du matériel sportif s'élevant à 131.171 €. L'équipement est financé par le Conseil Général (924.883 €), la Communauté de Communes Flandre-Lys (50.000 €), l'ADEME (34.100 €), le FEDER (29.440 €), la CAF (2243 €), l'Etat via les fonds parlementaires (27.000 €), la DRDJS-CNDS* (51.172 €), le FCTVA (436.920 €).

* En cours d'instruction

Les entreprises :

REALISATION : ● Architecte Velge Tony . Economiste bet fluides Becquart

ETUDES : ● Plan Topographique Géomètre Gaillarde
● Assurances Gras Savoye, Verspieren, SMABTP ● Etude du sol Fondasol
● Mission de contrôle Préventec ● Mission de sécurité Coprev

TRAVAUX : ● Gros oeuvre : Ramery ● Terrassement / Plateforme : Helfaut
● Rabattement de la nappe MOS ● Géotextile Alphasol
● Charpente bois Mathis ● Pose de charpente Delrue
● Etanchéité Acieco
● Bardage béton Catteau ● Serrurerie Deligny ● Menuiseries Alexandre
● Plâtrerie Module ● Carrelage Bauters ● Peinture Lionet
● Plomberie Laignel ● Chauffage - VMC A2TI SAVETO
● Electricité photovoltaïque et Eclairage SPIE ● VRD Ramery TP
● Signalisation Sign Plus
● Pose dalles de gazon Paysages des Flandres
● Espaces verts Flandres Artois Paysages

MATERIELS : ● AD Sport ● Kassiopé



Le complexe sportif au Sart réalisé dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale (HQE) : Bâtiment Basse Consommation (BBC) en Très Haute Performance Energétique (THPE)

La salle de sports du Sart, composée de la Salle de gymnastique Duhamel-Laforge et du Dojo José Jacquemart est éco-conçue. Toutes les cibles HQE ont été étudiées et 9 sur 15 ont été mises en oeuvre. La construction se double d'aménagements d'espaces naturels intégrés à la trame verte et bleue de Merville.

Son rôle de vitrine et de support pédagogique fait partie du projet depuis les premières esquisses, et tout un programme éducatif s'élabore en même temps que les prévisions d'utilisations sportives.

Les énergies renouvelables, les écomatériaux, l'isolation, l'utilisation de la lumière naturelle, le confort acoustique, la végétalisation des murs et terrasses, le bardage bois, la récupération de l'eau de pluie, la mare et la ceinture boisée sont autant de réalisations exemplaires susceptibles de générer des bonnes pratiques, dans le cadre de l'Agenda 21 local.



UNE SALLE DE SPORTS EN HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE

▶▶ Intégration des formes et des couleurs au paysage péri-urbain du quartier du Sart.

▶▶ Sobriété de moyens : surfaces utiles et volumes calculés pour une juste adaptation aux besoins. Rationalité des locaux. Optimisation des surfaces et déplacements.

▶▶ Forme cubique dans le cadre d'une conception bioclimatique.

▶▶ Utilisation de bois écocertifiés, pour la structure porteuse en poutres lamellées collées de Douglas, le bardage de peuplier rétifé et la menuiserie de pin sylvestre.

▶▶ Utilisation de matériaux propices à l'isolation et à l'inertie thermique sur l'ensemble du bâtiment, pour les sols, les murs, les plafonds... Ces matériaux permettront d'accumuler les calories et de les restituer par la suite.

▶▶ Importants éléments d'efficacité énergétique passive :

- hall d'entrée orienté à l'Est et traité en serre : apport de calories gratuites à l'ensemble du bâtiment toute la matinée,
- murs intérieurs à forte inertie (panneaux béton bilame préfabriqué avec isolant incorporé),
- double vitrage performant pour toutes les ouvertures,
- dômes et bandes filantes en grand nombre, assurant un éclairage naturel toute la journée,
- isolation renforcée et rupture de ponts thermiques de l'ensemble des murs et toitures,

▶▶ Champ photovoltaïque d'une puissance de 23 kWc (production annuelle d'environ 22.000 kWh) d'électricité destinée à la revente et à compenser les consommations énergétiques

▶▶ Choix de production énergétique performante :

- solaire thermique pour la production d'Eau Chaude Sanitaire
- diffusion de la chaleur par ventilation double flux régulée et programmée,
- chaudière gaz à condensation,

▶▶ Récupération et utilisation de l'eau pluviale pour les toilettes

▶▶ Mise en œuvre d'une Gestion Technique du Bâtiment destinée à présenter au public et en temps réel l'ensemble des productions et consommations d'énergies.

▶▶ Traitement du confort acoustique par plafonds et habillage des murs intérieurs (complexe de couverture, murs, bâches acoustiques, protections murales ...).

▶▶ Végétalisation des toitures terrasses pour une meilleure isolation, le piégeage des poussières et le tamponnement des forts ruissellements.

▶▶ Utilisation du trop-plein d'eaux pluviales en noue de zone humide permanente évoluant en mare pédagogique.

▶▶ Aménagement d'un parvis en pavés drainants et chemin piétons en dalles engazonnables afin de conserver la perméabilité des sols.

▶▶ Création d'un corridor boisé (haie épaisse et rideau d'arbres d'essences régionales) et d'un mur végétalisé servant de protection contre les vents dominants d'Ouest.

▶▶ Attention renforcée à l'usage des locaux pour lutter contre les gaspillages.

